

Édito

par Abdellatif Keddad

En 2024, le budget santé dans la loi de finances se situe en 6e position (848 225 000 000 DA) en augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente, dont 32,9 % sont consacrés à la prévention et aux soins et 2,1 % à la formation. Il se situe juste avant celui du ministère du travail (5e) avec 862 683 003 000 DA. Le budget santé a subi une augmentation de 19 %, supérieure à celle de l'ensemble des portefeuilles des programmes des ministères (10,7 %). Cela suggère une volonté de renforcer les services de santé, de prévention et des soins, en s'attaquant aux problèmes à la source. Ainsi la priorité accordée à la santé, dépasse celle de nombreux autres domaines gouvernementaux dénotant l'intérêt pour le bien-être général de la population et pour le secteur de la sécurité sociale.

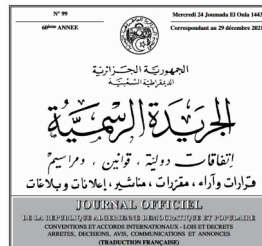
Média du premier groupement de Pharmaciens

Février 2024

N° 076

JORADP, Prévention des risques de violences et d'agression dans les officines, Des peines de 3 à 10 ans pour les agresseurs des personnels de santé

C'est suite à une recrudescence des actes d'agression subis dans le cadre de leurs fonctions que le président avait signé le 2 août 2020, une ordonnance modifiant le Code pénal visant à assurer des personnels de santé contre les agressions verbales et physiques. Dans le code, a été inséré une section 1bis intitulée "outrage et violences envers les établissements de santé et leurs personnels" dans le livre III, titre I chapitre V (articles 149 à 149 bis 14).



Il s'agit là de la

mise en place d'une protection pénale des personnels de santé. Selon l'ordonnance, les nouvelles dispositions prévoient, entre autres, "la protection pénale de l'ensemble des personnels des établissements de santé publics et privés contre les agressions verbales et physiques, et la répression des actes de destruction des biens meubles et immeubles des établissements de santé (...), par le biais des réseaux sociaux. L'ordonnance prévoit ainsi une condamnation d'une de 2 à 5 ans pour toute agression verbale (art 149), 2 à 8 ans pour les agressions physiques (149 bis), 5 à 20

(Suite page 2)

Bioéquivalence en Algérie

Lancement de Equival Biocenter, premier centre algérien

Dans sa définition scientifique, la bioéquivalence de deux médicaments signifie que la mesure dans laquelle et la vitesse à laquelle le médicament sous sa forme active atteint la circulation générale après administration d'une même dose chez des sujets sains, sont suffisamment similaires. On compare pour cela les paramètres de pharmacocinétique (surface sous la courbe AUC, concentration plasmatique maximale Cmax et moment où la Cmax est observée Tmax). L'arrêté MIP du 4 octobre 2021 ([lien](#)) précise que c'est une étude qui vise à comparer le comportement in vivo d'une spécialité



générique par rapport à une spécialité de référence ou d'un produit biotérapeutique similaire par rapport à un produit biotérapeutique. L'arrêté fixe les critères d'exonération des médicaments génériques et biotérapeutiques similaires de l'étude de bioéquivalence et de tout autre essai d'équivalence thérapeutique ainsi que la liste de ces médicaments. Il donne ainsi les définitions des termes médicaments bioéquivalents, équivalents thérapeutiques, équivalents pharmaceutiques et biodisponibilité. Il en fixe les critères du système de classification biopharmaceutique, les critères de proportionnalité des dosa-

Au sommaire N°076

- ◆ Prévention des risques de violences et d'agression en officine
- ◆ Bioéquivalence: Le premier centre EQUIVAL en Algérie
- ◆ Portrait de pharmacien: Mohammed Fartas, doyen des pharmaciens de Ghardaia, notre rôle est de soulager la souffrance des malades

Bioéquivalence en Algérie

Lancement de Equival biocenter, premier centre Algérien

(suite de la page1)

(Suite de la page 1)

ges, les critères d'évaluation du risque et les critères de modification de la décision d'enregistrement (DE). On se souvient de la suppression de l'étude de bioéquivalence pour les demandes d'homologation des produits pharmaceutiques décidée par le ministre de l'industrie. Cette décision avait été prise en octobre 2022 par le ministre Ali Aoun en vue de faciliter les procédures pour les investisseurs ce qui avait permis de libérer 500 demandes d'homologation de produits pharmaceutiques.

Dans cette lancée, l'Algérie vient de se doter du premier centre de bioéquivalence EQUIVAL Biocenter sous l'égide du Groupe publique Sidal. Il a pour statut juridique celui d'Organisme de Recherche sous Contrat - ORC, en qualité de pres-

tataire de services en recherche biomédicale. Ce centre qui dispose d'une équipe technique pluridisciplinaire, réalise des études de bioéquivalence pour les fabricants de génériques souhaitant mener ces études. Fort d'une base de données de plus de 500 volontaires sains en bonne santé, d'une capacité d'accueil de 25 lits, il peut réaliser 20 études par année.

L'agence du médicament Belge - AFMPS, rappelle en matière de bioéquivalence à propos des sels de molécules que s'il existe des cas particuliers notamment pour les médicaments à marge thérapeutique étroite, en général la différence de sels n'influence pas le comportement du médicament dans l'organisme et n'en modifie pas l'efficacité. Les solubilité, stabilité et toxicité pour une même substance active, sont en général similaires ([lien](#)).

Prévention des risques de violences et d'agression dans les officines,

Des peines de 3 à 10 ans pour les agresseurs des personnels de santé (suite de la page 1)

ans pour les agressions physiques avec effusion de sang et/ou port d'arme (149 bis1) en plus des amendes qui peuvent aller jusqu'à 2.000.000 de DA, pouvant aller selon la gravité de l'acte jusqu'à la perpétuité en cas de décès de la personne agressée. ([lien ordonnance 20-01 du 30 juillet 2020](#))

Une étude réalisée sur le sujet par le Belge Jofrey Verkercke au niveau de l'école des sciences criminelles de Bruxelles avait été présentée en 2015.

Dans l'analyse des principaux types de faits criminels commis en officine en Belgique entre 2005 et 2013, le vol et l'extorsion arrivent en tête avec 68.2 % des délits (6753 cas), suivi des infractions contre la foi publique [faux et usage de faux] 19.9 % des délits (1974 cas), dégradation de la propriété 7.7 % (752 cas), infraction contre l'intégrité physique 1.6 % (152 cas), les drogues 2.7% (26 cas). Quant aux vols à main armée ils sont passés de 219 cas en 2009 à 183 cas en 2012. L'étude rapporte que les vols simples avaient constitué la principale forme de délinquance vers les officines.

Ce travail reprend les deux principaux faits délin-

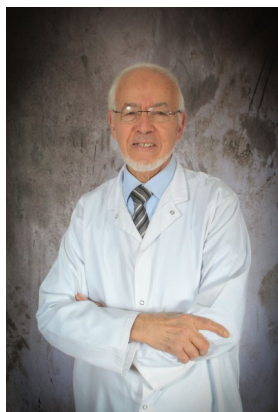
quaux commis au sein des officines à savoir les vols et les vols à main armée ou/et avec violence. La problématique de ce travail s'est basée sur l'analyse des stratégies préventives sécuritaires et les mesures pratiques mises en place en Belgique depuis le début des années 2000 par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles pour lutter contre le phénomène. L'étude décrit un renforcement de mesures technopréventives avec une approche situationnelle, c'est-à-dire fondée sur les circonstances qui ont favorisé les commissions des crimes : l'acte criminel a été conditionné par des opportunités. Ainsi une panoplie de mesures techniques a été utilisée dans le cadre de la prévention. Des mesures fiscales et réglementaires ont aussi été identifiées comme les mesures fiscales destinées à amortir les coûts d'achat et d'installation des équipements et systèmes de sécurité. Un système de télésurveillance policier comme le système de 'télépolice' qui est une liaison directe entre les services de police et la pharmacie. En France, les pouvoirs publics avaient considéré les officines comme des établissements à risque mettant en place une politique de sécurité et de prévention similaire à celle des banques.

Portrait de pharmacien, Mohammed Fartas de Ghardaia

Notre rôle, soulager la souffrance des malades

Mohammed Fartas est notre personnalité en ce mois de février 2024. Il est né le 31 juillet 1942 à Beni Isguen, dans le M'Zab. C'est l'un des 5 ksours de la pentapole de Ghardaia fondée au XIe siècle par les Ibadites et classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Les historiens évoquent la présence de cités bien avant cette période, habitées par des Berbères apparentés aux zénètes selon Ibn Khaldoun. Chaque ksar, construit sur une colline comporte sur la partie la plus élevée, une mosquée ou s'érige un minaret caractéristique autour duquel s'est urbanisée en rues étroites la cité formant des cercles concentriques épousant le relief jusqu'à l'oued M'Zab en contrebas. Ainsi El Atteuf (1001), Bounoura (1048), Beni Isguen, Ghardaia, Melika (1053), forment jusqu'à notre époque, une leçon d'architecture sobre, fonctionnelle pour les plus grands noms internationaux de la spécialité qui se rendaient à l'atelier spécialisé mis en place consacré à l'étude de ces cités. L'extension de la pentapole s'est faite avec deux autres villes excentrées Guerrara et Beriane (1651). A ce titre, Mohammed Fartas cite l'un de ses confrères pharmacien Ahmed Nouh devenu promoteur de la célèbre cité Tafileit. Elle a été construite dans une approche humaniste sur des normes respectueuses de l'environnement, sur un terrain rocheux pour préserver l'écosystème très fragile des oasis. Le projet a placé l'homme au coeur de son action par le compter sur soi et la Touiza (bénévolat d'intérêt général), qui sont deux valeurs ancestrales de la région du M'Zab. En 2014 elle reçoit le prix pour l'environnement décerné par la ligue arabe et en 2016, celui de la ville durable lors de la COP 22 à Marrakech. L'histoire du M'Zab compte de très nombreux érudits comme le Cheikh Ammi Said (XVIe) venu de Djerba qui réorganisa la vie dans le M'Zab. Il y eut le Cheikh Tfayech (1818-1914) féru de lecture et d'écriture, on raconte qu'il ne se séparait jamais de sa plume, entretenant des relations épistolaires avec le Cheikh Mohamed Abdû. Fort d'un savoir encyclopédique, il fut une référence du patrimoine ibadite contemporain. Mohammed nous cite également le Cheikh Abu El Yakdan, écrivain journaliste militant de la cause nationale, le poète de la révolution Moufdi Zakaria, parolier de Qassaman l'hymne national, le Cheikh Bayoud (1899-1981) qui s'opposa au général De Gaulle lequel voulu procéder à la partition du Sud algérien. Dans un trop court article, il est impossible d'évoquer l'ensemble des grands hommes et savants musulmans Ibadites et encore moins leurs productions religieuses et intellectuelles, tant elles sont nombreuses. Mohammed Fartas ajoute que ces trésors restent cependant accessibles aux académiciens dans les nombreuses bibliothèques privées de la pentapole.

Mohammed, fils d'un employé de commerce, a suivi durant sa jeunesse, les déplacements de son père tracés au gré des emplois qu'il a occupés sillonnant les wilayas du pays. Son parcours a très tôt été tissé d'une multitude de rencontres fournissant autant



d'expériences enrichissantes, reflétant la diversité des lieux traversés. Ces voyages débutent dans l'insouciance du jeune enfant à l'école primaire de Annaba à la fin des années 40, un cycle qu'il terminera à Soukh Ahras la région d'Apulée et de Saint Augustin. Dans la continuité de cette lancée, le jeune Mohammed abordera le secondaire à l'école Tirman de Blida où il passera en 1953 son examen de 6e au lycée Duveyrier. Dans cette école, qui reçut en majorité des Algériens, Mohammed rend hommage à ses enseignants qui ont su sensibiliser leurs élèves sur la nécessité de réussir leurs études à la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale. Il retournera alors au groupe scolaire de Soukh Ahras jusqu'en 3e où il obtient en 1957, le précieux BEPC, (Brevet d'Etudes du Premier Cycle) aujourd'hui disparu, marquant les heures passées derrière les pupitres de l'école communale. Ce brevet donnait à cette époque, la possibilité de poursuivre les cycles supérieurs. Le périple se poursuit comme interne au lycée Saint Augustin de Annaba, où en juin 1960, il décroche son bac Math Elem dans une configuration ethnique où coexistaient 2 groupes distincts : le groupe des Algériens et celui des Européens. L'internat, riche des diversités régionales de ses élèves, fut l'occasion

pour le jeune Mohammed de lier de chaleureuses amitiés. Il se remémore son enseignant de musique un Européen féru de musique classique orientale qui leur faisait découvrir de grands artistes comme Abdelhalim Hafez. Tout au long de ce parcours, il a toujours suivi en parallèle la médersa coranique comme l'ensemble des jeunes algériens de cette époque, où il eut comme enseignant, l'un des plus grands cheikh de Beni Isguen El Azzab Tellai Brahim. Le choix de la filière pharma pour Mohammed, c'est fait avec l'appui du BUS (Bureau Universitaire des Statistiques) qui aidait les bacheliers à choisir les filières universitaires. A Annaba, les étudiants souhaitant suivre la filière pharma, pouvaient se rendre à la faculté de Montpellier. Malgré un dossier accepté, Mohammed n'a pas pu s'y rendre pour des raisons financières. Il a été recruté par l'éducation nationale comme instructeur (1960-1961), et s'est retrouvé enseignant au groupe scolaire de Annaba puis à l'école primaire de Sidi Salem. A l'indépendance en 1962, il est enrôlé dans l'ALN et Mohammed se retrouve à Touggourt. C'est en septembre 1962 qu'il finit par s'inscrire à la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger, tout en étant employé comme maître d'internat au lycée technique de Dellys. Le cursus de pharmacie débutait par un stage obligatoire en officine, qu'il réalisa dans cette localité au sein de la pharmacie Zammout son maître de stage, un Européen d'origine maltaise qui lui rendit visite quelques années plus tard après son installation. Il termine son cursus à Alger et obtient son diplôme de pharmacien en 1970. Il part effectuer son service national et sera affecté

(Suite page 4)

Les membres du Conseil d'Administration

Yassine LEGHRIB, PCA

Mehdi CHEHILI, DG PID

Hichem ZOUAK, DG PIP

Fodil Mekidèche,

Mohamed SOUAKRI,

Samir ATTIA,

Abdelmoumene
MAATALAH,

Abdelhakim MATALLAH,

Rabie ZIAR,

Leila KHENNOUF

Samir Aziz



Le Bulletin du Pharmacien

Média du 1er groupement de pharmaciens

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

Pharma Invest spa

Société au capital social de

3 578 075 000 DA

Siège social

Cité El Houari Boumediene - El Eulma

Algeria

Téléphone: +213 36 76 12 16

Fax: +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

messengerie: contact@pharmainvest.dz

au laboratoire de l'hôpital civil de Bechar. Parmi ses camarades de promotion on retrouve Bel-loucif d'El Harrach, Khellaf de Skikda, Boulifa de Touggourt, Tabet Aouel de Tlemcen, Djuini de Tebessa, etc. Et parmi leurs enseignants, il y avait les professeurs A. Gherib (chimie thérapeutique), L. Abed (pharmacognosie), Salhi (chimie), Boukheloua, Roch (botanique), etc. En 1972 le service national terminé, il se rend en France pour y passer quelques mois au laboratoire de l'hôpital de Mulhouse puis à l'hôpital Paul Brousse de Paris. De retour en avril 1975 après avoir obtenu son agrément ministériel, il s'installe en libéral et ouvre son officine à Ghardaia. Ce fut la seconde officine de Ghardaia après celle du regretté Bassa Salah, membre fondateur de l'UMA. En plus de la dispensation, Mohammed réalisait dans son officine les examens biologiques, ainsi que le préparatoire avec les sirops, les pommades, les antiseptiques, etc. Il consacrait chaque matinée, à la formation continue de son personnel, soucieux de s'entourer de collaborateurs compétents. Ses relations avec les médecins étaient excellentes, avec de nombreux échanges et rencontres avec la famille

le médicale réunie autour de l'UMA l'Union Médicale Algérienne. Le service civil étant obligatoire, Mohammed dû enseigner en parallèle à Ouargla (200km) au niveau de l'école paramédicale où il s'y rendait une fois par semaine. Du haut de ses 81 printemps, ceux qui furent jadis ses patients sont devenus des adultes qui lui témoignent reconnaissance et fidélité à ce jour. Il bénéficiait d'une grande considération de la part de la population qui voyait en cet homme en blanc, un précieux conseiller santé, attentif à leurs préoccupations. C'est le souci d'offrir des soins et des remèdes à ceux qui souffraient, qui le poussa à s'engager dans la pharmacie. Depuis, Mohammed a relevé deux difficultés majeures au sein de la profession : d'une part la difficulté d'acquérir les médicaments dans un contexte de pénurie, d'autre part la difficulté de satisfaire la demande en thérapie des patients. A cela s'ajoute le manque de formation du personnel des officines avec l'apparition d'écoles qui proposent des formations rapides de 2 ou 3 mois insuffisantes pour briguer un emploi. Durant les années 90, il initiait avec ses collègues des réunions pour la mise en place d'un syndicat qui

« C'est le souci d'offrir des soins et des remèdes à ceux qui souffraient, qui le poussa à s'engager dans la voie de la pharmacie »

défendrait les intérêts des pharmaciens. Ainsi, en membre fondateur il intègre le bureau provisoire du SNAPO aux côtés du regretté Abderrahim Zemmouchi, Amor Mehri, Hakima Rezkallah Nouar, Bouabcha, Habiba Loucif Scandrani, Lamoudi Samia et Kiared Bachir. Cela avait abouti en 1996 à Alger, à l'AG constitutive du SNAPO. Dans cette lancée, il participa à la réactivation du conseil de l'ordre au sein duquel il sera élu dans sa région de Ghardaia, puis au sein du Bureau National en 1998 en qualité de trésorier national. Il était animé avec ses camarades d'une sorte de ferveur et d'enthousiasme pour organiser et réguler la profession au sein de laquelle des non-professionnels s'étaient introduits. Avec ses collègues, ils avaient pris en charge l'organisation des tours de garde qui étaient respectés, ainsi que l'élaboration d'une tarification des antiseptiques et autres produits courants en officine. Ses jeunes confrères témoignent du très bon accueil que leur réservait Mohammed Fartas, disposé à accompagner la jeune génération de la meilleure des façons. La pharmacie a suivi une évolution avec au départ une véritable dispensation du médicament vers un exercice plus compliqué intégrant notamment les tâches administratives liées au conventionnement. Le modèle économique de l'officine a évolué d'une marge commerciale confortable qui permettait l'exercice éthique vers une marge actuelle très insuffisante qui a contribué à ouvrir la porte aux dépassements. La loi santé 2018 offre des perspectives intéressantes avec les services liés à la santé qui peuvent prétendre à rémunération de l'acte pharmaceutique comme acte professionnel. Actuellement les conseils et suivis des patients se font gratuitement en officine, il n'est pas tarifé et on peut envisager une telle solution à la lumière de l'article 179 de cette loi santé avec des actes pharmaceutiques identifiés comme la prise de médicaments en officine, la vaccination, le suivi des patients malades chroniques, la réalisation de tests d'orientation diagnostique, etc. Les groupements de pharmaciens sont en première ligne pour accompagner les pharmaciens dans la réalisation de ces actes pharmaceutiques. Il faudrait œuvrer dans ce sens et inciter les pharmaciens à rejoindre les groupements. Notre rôle étant de soulager la souffrance des malades en leur fournissant les éléments adaptés qui leur assureront une bonne observance. Maintenir une relation de confiance et améliorer l'accessibilité aux médicaments innovants notamment au moment où les anticancéreux seront de plus en plus disponibles dans les officines. Mohammed invi-

te les officinaux à entretenir leurs connaissances avec le développement professionnel continu au bénéfice des malades. Ghardaia possède sa palmeraie avec de multiples variétés de dattes, autour d'une agriculture saharienne étagée. L'artisanat se fait principalement autour du cuir et du tapis qui donne l'occasion d'en célébrer la fête annuelle, un rendez-vous incontournable. Le tapis est réalisé grâce au savoir faire et à la dextérité des tisserandes avec de la laine de mouton. La plupart des teintures sont naturelles et leur fabrication est issue de savoirs ancestraux formant un patrimoine culturel immatériel. L'artisanat du cuivre a presque disparu faute d'accessibilité à la matière première. Quant à l'industrie locale, elle dispose d'un secteur privé présent en force ayant investi essentiellement dans l'industrie agroalimentaire, la sidérurgie, la transformation du plastique, du verre, du bois et du papier, du textile et un secteur chimie. De grands complexes y sont installés comme celui de la fabrication de pipelines. Ghardaia, carrefour du Sud depuis la nuit des temps, de renommée mondiale offre de nombreux sites à visiter. C'est aussi une escale pour les départs vers la découverte du Grand Sud. Elle dispose d'infrastructures hôtelières, de magnifiques maisons d'hôtes au milieu de palmeraies, de campings, qui attirent des visiteurs nationaux et étrangers. Grâce à ses 11 zones humides artificielles, s'est développé l'écotourisme. Les professionnels de la Conservation des forêts ont pu recenser 27 espèces avifaunes migratrices comme le tadorne casarca, la sarcelle d'hiver, le canard souchet, le canard pile, la Gallinule poule d'eau, le Foulque macroule pour un effectif en hausse estimé à 5 454 oiseaux en 2023.

Mohammed Fartas, le pharmacien ambassadeur de sa région, conclut avec « notre rôle est de soulager la souffrance des malades en leur fournissant les éléments adaptés pour leur assurer une bonne observance des traitements ». Il insiste sur la nécessité de maintenir une relation de confiance et sur l'amélioration de l'accessibilité aux médicaments innovants notamment au moment où les anticancéreux seront de plus en plus disponibles dans les officines. Pour terminer, Mohammed invite les officinaux à entretenir leurs connaissances avec le développement professionnel continu (DPC) au bénéfice des malades.